Fédération Française des Motards en Colère
Territoire de Belfort & Aire Urbaine
68, rue de Valdoie – 90000 Belfort
tél. 06 66 94 02 00 – contact@ffmc90.org – http://ffmc90.org - @FFMC90

Belfort, le 10 octobre 2020

Monsieur le Maire de Belfort
Mairie de Belfort
Hôtel de Ville de de l'Agglomération
Place d'Armes
90020 Belfort Cedex

Objet : Rappel. : Non-conformité de dispositifs routiers de type ralentisseurs trapézoïdaux au décret n°94-447 du 27 mai 1994.

Monsieur le Maire,

Dans notre courrier du 26 février 2020 nous vous rappelions l'urgence de procéder à la suppression ou la mise aux normes de ralentisseurs, en particulier celui situé rue de la Croix du Tilleul, à l'arrière de l'enseigne "Leader Price" et à l'intersection de la rue du Haut-Rhin.

Ce ralentisseur présente au moins six non-conformités au décret n°94-447 du 27 mai 1994 :

- Hauteur mesurée par nos soins : 19cm alors que la hauteur maximale est de 10cm
- Implantation dans un virage d'un rayon de courbure inférieur à 200m
- Saillies d'attaques qui dépassent largement la recommandation de 0,5cm
- Signalisation : les "dents de requin" sont réservées aux dos-d'ânes et aux plateaux
- Inclinaison des rampants qui dépassent les 7% à 10% requis
- Coefficient SRT (glissance) bien inférieur aux 0.45 mini préconisés, en raison du marquage défectueux et de pièces en granit trop lisses.
- Présomption d'un trafic supérieur à 3 000 véhicules / jour, ce qui conduirait à l'interdiction

De nombreux autres cas existent à Belfort où des non-conformités au décret suscité peuvent être invoquées. Ces cas sont cités dans notre courrier du 26 février 2020.

Si vous avez initié un audit sur ces dispositifs, nous aimerions être informés du planning de réalisation des aménagements que vous avez prévu. La sécurité des usagers de deux roues motorisés est notre priorité.

Que comptez vous faire pour le ralentisseur de la rue de la Croix du Tilleul ?

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de notre considération distinguée.

Pour la FFMC90
Jean-Luc HOLVECK
Coordinateur-Adjoint

MOUVEMENT FFMC
La FFMC est membre de la FEMA